

# L'AVIS DES SERVICES

Et pendant ce temps là ...

L'année à peine commencée, les coups pleuvent déjà sur les salarié(e)s de la ville. D'un côté, il y a celles et ceux qui reçoivent des courriers les menaçants de poursuite s'ils cèdent aux pressions de leur entourage professionnel et qu'ils enfreignent les restrictions de travail qu'imposent leur état de santé.

De l'autre, il y a les agents plongés dans l'incertitude de leur avenir au sein de la ville par le risque de se voir transféré de force à Terre d'Envol (l'EPT n°7 du Grand Paris) Le nouveau « machin » qu'on nous impose d'en haut sans concertation et auquel même les Députés et les Maires semblent ne rien comprendre.

Par-dessus tout cela, nous voilà maintenant à l'ère du PPCR (signé par la CFDT et la CFTC) qui nous lache quelques miettes insultantes sur la pénibilité mais rallonge nos carrières, supprime l'avancement minimum et ralentit encore nos avancements d'échelon. Comme si nous ne finissions pas déjà nos vies avec des retraites de misères, brisé(e)s par le boulot et de plus en plus vieux. Encore merci la CFDT et la CFTC.

Le tout sous la Loi (Anti)Travail encore soutenue par les mêmes syndicats qui piétine le dialogue social et prétend que les cadeaux aux patrons ça sauvent des emplois. Ca fait seulement 40 ans que ça ne fonctionne pas.

Et à Drancy, pour couronner le tout, voilà Plurelya, qui veut récupérer l'argent de nos vacances et nous faire payer jusqu'aux confettis de la fête. Merci Patron ! (Un film à voir absolument)

Et pendant ce temps-là, il y en a qui magouille toujours en haut lieu pour avoir la meilleure part du gâteau qu'il faut partager pour tous.

Et pendant ce temps-là, nous continuons à turbiner pour la chaudière qui nous bouffe les mains, la santé et le reste.

Et pendant ce temps-là, La CGT continue à se battre grâce à ses militant(e)s, ses élu(e)s, ses syndiqué(e)s, ses sympathisant(e)s et vos votes.

Car chaque bulletin de vote CGT énerve. Car chaque fois que la CGT arrive en tête où que ce soit, il y a des dents qui grincent. Car à chaque fois qu'un salarié retrouve ses droits grâce à la CGT, il y a un patron en PLS (Position Latérale de Sécurité). Car, aussi étonnant que cela puisse paraître, chaque combat de la CGT retenti dans le monde entier.

Bien sûr, la victoire des agents de la Médiathèque qui ont, grâce à l'intervention de la CGT, pu profiter de leur samedi après-midi du 24 décembre sans que cela leur coûte des congés, n'a pas eu cet écho là. Mais les banderoles en français soutenant notre combat contre la loi « connerie » dans des manifestations en Inde, elles, sont bien réelles. Quand la CGT se lance dans une bataille de fond pour les salariés, contre les patrons et leurs vautours, tous ne le voient pas, mais c'est que l'heure est grave.

Cette bataille, soutenue par la France entière et au-delà, n'est pas la guerre. Nous n'oublierons pas de détruire cette loi à chaque fois et partout où cela sera possible et de rappeler à ceux qui ne se sont pas battus contre elle, les ravages qu'elle va faire dans le public comme dans le privé.

La CGT continuera à se battre pour et au côté des travailleurs pour défendre à Drancy et ailleurs cette mère de famille célibataire que la municipalité voulait virer alors qu'elle élève 4 enfants, cet agent dont les mains et le dos sont cassés par le travail et dont l'employeur ne voulait pas reconnaître la situation, ou encore toutes celles et ceux qui sont maintenus dans une précarité inadmissible alors qu'ils font le même travail que leurs collègues titulaires.

Donc, oui, la nouvelle année commence et, oui, elle ressemblera à la précédente. Elle sera faite d'attaques sur vos droits individuels et collectifs. Elle sera pleine de luttes pour les salaires, les conditions de travail et l'emploi. Et comme toujours, celles et ceux qui viendront lutter auprès de la CGT pour eux et pour les autres auront la garantie que le premier syndicat de France mettra toute ses forces dans la bataille pour un et pour tous.

Pour la première bataille collective de l'année 2017, **donnons-nous tous rendez-vous à la Bourse du Travail, le matin du 7 mars 2017** pour une grande journée d'action des services publics territoriaux, de l'état et de la santé, de l'énergie et des transports, pour faire peser tout le poids des salarié(e)s dans les luttes de 2017.

## Mon école ! Ma vie au travail !

Manque de personnel :

Les agents font les missions des collègues malades non remplacées et risquent de tomber malades à cause des conditions de travail difficiles. C'est un cercle vicieux Il faudrait penser à embaucher du personnel qualifié dans le service des agents d'entretien cela devient urgent.

Les salles occupées par le SMJ et les CDL entraînent des surcharges de travail. Il est plus que temps que la direction le constate. Les agents d'entretien des bâtiments doivent les décrocher complètement au vu l'état de d'insalubrité dans laquelle ces salles sont laissées. Il faudrait aussi intervenir envers les responsables des associations culturelles et sportives et contrôler après leur passage les salles qui sont régulièrement laissées dans un état lamentable. Les équipes d'entretien de ces salles doivent être fortement renforcées.

Problème de produits : où sont passés les moyens demandés par les agents d'entretien ? Cela dure depuis trop longtemps.

Education nationale : Suite à un accord passé avec la mairie les instituteurs maternelle et primaire restent le mercredi après midi dans les classes jusqu'à 18h voir 19h alors que l'horaire est le matin de 8h45 à 12h. Quand les agents d'entretien font le gros nettoyage des classes si les instituteurs les occupent ? Le seul jour de la semaine le mercredi ou les horaires ont été aménagés pour que les agents d'entretien fassent les classes à fond de 11h à 18h. Il faut réviser cet accord qui gêne les agents dans leur travail **et** afin d'éviter des remarques des directions d'écoles.

CDL INCOMPREHENSION : le personnel des centres de loisirs qui fait des surveillances de cantine le midi ne fait que de la présence et rien d'autre : Leurs missions d'animateur sont aussi de contrôler si les enfants font bien le tri sélectif dans les containers mis à disposition dans les réfectoires. Ce n'est ni aux agents Sogeres, ni aux agents d'entretien de le faire. Ceux qui ont mis ce système en place ne sont jamais venus voir si le travail était bien effectué ce n'est pas tout de vouloir éduquer, il faut un suivi. Sans compter qu'il y a plus qu'ailleurs un problème d'amabilité et de reconnaissance envers les agents d'entretien. C'est triste à dire, mais il faudrait une formation sur le respect humain. Nous sommes tous des agents de la ville.

### REUNION

Il nous a été transmis différents avis et ressentis en rapport avec les réunions avec les Responsables du secteur Education,

Restauration, ATSEM et Entretien. Le But de ces échanges était d'améliorer les horaires, le matériel et de quantifier les besoins en recrutement afin d'améliorer le travail d'équipe. **OU EN EST-ON ? Monsieur le Maire est bien silencieux sur ses belles promesses.**



### Les oubliés du travail

Beaucoup d'agents encore en activité ou proche de la retraite sont toujours au niveau le plus bas dans leurs carrières. Est-ce un manque de suivi de la part des agents de la Direction des Richesses Humaines (D.R.H), ou un manque de communications sur les divers possibilités de faire évoluer les grades ? Nous invitons tous les agents de la commune à se rapprocher au plus vite de leurs responsables du suivi des carrières au 4eme étage du bâtiment administratif ;



### FICHE DE PAIE

Beaucoup d'agents bénéficiant des prestations du **casc** vont trouver en 2017 diverses augmentations. Cela correspondrait aux bons d'activités sportives et bons cadeaux pour les enfants pour les fêtes de Noël. Tout cela sera maintenant imposable et cela peut mettre en difficulté certaines familles. La municipalité a-t-elle des solutions et à combien et sur quels critères estime-t-elle la valeur des cadeaux offerts aux enfants des agents ? Cela ne semble pas faire partie des questions du jour pour notre employeur.





BIP+ BIP- ... BIP où es-tu ?

Le fameux et extraordinaire Bulletin d'information du Personnel (BIP) du service Direction des Richesses Humaines (DRH) est en mode «FANTOME». Pourtant il servait à informer les agents travaillant pour la ville de Drancy sur les divers changements statutaires, nouvelles décisions ou les concours proposés afin de faire évoluer leurs carrières. Ce « petit » document est un outil nécessaire pour les agents des écoles, du Centre Technique Intercommunale (CTI) et tous les services éloignés de la DRH ou qui n'ont pas l'accès direct aux ordinateurs.

Bien sur, des codes personnels ont été fournis à chaque agent pour accéder à l'extranet de la Mairie afin de s'informer sur leurs droits. Mais cette méthode ne fonctionne pas car beaucoup d'agents demandent à avoir la version papier.



**ON VOUS CACHE TOUT, ON NE VOUS DIT RIEN**

Il nous a été rapporté que nos publications dévoilaient ce que d'autres cachent. D'où l'importance de l'information constante dans nos tracts. La CGT œuvre pour de meilleures conditions de travail, (tant en moyens humains que matériels). L'absence de respect de l'information, volontaire ou non, de certains membres de la hiérarchie ou des collègues est un frein à la bonne marche du service, à la confiance et au respect de chacun, qui doit exister au sein de chaque équipe. Quand vous avez fini de les lire, ne jetez pas les tracts CGT, d'autres collègues en ont encore besoin.



## DEROULEMENT DE CARRIERE

Y a-t-il des différences existantes entre les agents ? Pourquoi certains agents qui ont moins d'ancienneté se voient promus avant ceux ayant plus d'ancienneté ? Comment savoir quelle importance est donnée à quoi dans notre évolution de carrière (évaluation, formation, sanctions, décision du Maire, ...)

Le pouvoir de l'autorité est important mais il doit être cohérent. Sans transparence, il est normal de douter sur l'égalité de traitement de chacun.

Nous avons une obligation de neutralité, il serait bon que ces droits et obligations soient aussi compréhensibles pour nos promotions.

En effet, ce n'est pas la couleur de la «carte» qui doit déterminer la valeur professionnelle des agents. Les étiquettes syndicales ou politiques ne peuvent entrer en ligne de compte.

**Syndiquez-vous, c'est un droit constitutionnel.**

## ELECTION CGT PREMIERE



La CGT reste première organisation syndicale dans les Très Petite Entreprises (moins de 11 salariés) et la deuxième (CFDT) est à 10 points derrière.

Un zéro pointé pour le gouvernement qui a déplacé les dates de vote au 30 décembre 2016. « BONNE,,, CGT,,, 2017 »

Ne vous trompez pas de représentants du personnel.

## Grève le Mardi 7 mars 2017

Le syndicat CGT vous informe que le mardi 7 mars 2017, une grève de 24 heures va être organisée par toutes les fédérations des services publics (état, territoriale et hospitalière) pour défendre nos droits et notre statuts.

### Une assemblée générale avec 3 heures d'infos auront lieu de 9h à 12h à la Bourse du travail de DRANCY

Cette grève est d'une grande importance, nous devons venir en masse pour défendre nos fonctions publics, la protection sociale est menacée, certains centres de santé (C.M.S.) sont menacés d'être fermés, certains services sont aussi sous la menace de la privatisation. Les élus prétendent que la fonction publique est trop chère et donnent cette excuse pour casser le service public à Drancy et ailleurs.

#### La CGT combat :

- L'abandon, l'externalisation et la privatisation de missions publiques au détriment de l'effectivité et de la qualité du service public rendu aux salarié-e-s, aux privés d'emploi, à la jeunesse et aux retraité-e-s.
- La négation des principes d'égalité, d'accessibilité et de continuité du service public.
- La destruction des services de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire national, y compris en Outre-Mer, avec des milliers de fermetures, de fusions et de regroupements.
- Une politique de l'emploi inacceptable qui se caractérise par la poursuite des plans pluriannuels de suppressions d'emplois, une précarité et une flexibilité toujours plus grande, des attaques sans précédent contre les droits et les garanties collectives des personnels à l'image des attaques portées contre le Code du travail, le respect de la hiérarchie des normes, le Statut général et les statuts particuliers des fonctionnaires.
- Le refus persistant, alors que les conditions de vie au et hors travail des personnels ne cessent de se dégrader, de procéder à une revalorisation significative des rémunérations versées.

#### La CGT revendique :

- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage et garantir les conditions de travail
- Le rétablissement à 1% de la cotisation au CNFPT (formation)
- Le respect du statut
- Une vraie prise en compte de la pénibilité au travail
- Le respect de la démocratie sociale et du syndicalisme, son mode de représentation des agents et ses moyens de fonctionnement d'intervention (**c.h.s.c.t. et c.t.**)

C'est pour cela que le rassemblement du **mardi 7 mars 2017 à PARIS**  
**Denfert Rochereau à 13h** est très important.

D'autres syndicats nous suivent dans l'action. Venez nombreux !  
Il ne faut pas avoir peur du grand méchant loup qui ne veut pas de grévistes.  
Le droit de grève est un droit

<b>Bulletin de contact et de syndicalisation</b>		
Nom : .....	Prénom : .....	Age : .....
Adresse : .....		
Tél. : .....	Courriel : .....	@ .....
Profession : .....		
Collectivité/Etablissement/Entreprise (nom et adresse) : .....		
.....		

Pensez à remplir vos formulaires DRH pour l'autorisation d'absence des 3 heures d'information syndicale qui est du temps de travail. Celle-ci est à remettre au préalable au N+1.